

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 85/663 DU 7/5/85

Portant nomination de Monsieur BANGUISSA  
Gabriel en qualité de Directeur du  
Développement Social à la Direction  
Générale des Affaires Sociales,

LE PREMIER MINISTRE.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification  
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de  
certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/228 du 9 Septembre 1982 portant  
réorganisation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités  
de fonctions allouées à certains responsables administratifs,

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du  
Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim  
des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE:

ARTICLE 1ER.- Monsieur BANGUISSA Gabriel, Assistant Social Principal  
de 1er échelon, est nommé Directeur du Développement Social à la  
Direction Générale des Affaires Sociales.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues  
par le décret n° 82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures  
contraires au présent décret.

.../...

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 7 MAI 1965

Par Le Premier Ministre,  
Le Ministre de la Santé et  
des Affaires Sociales



Christophe BOURAMOUE.-  
Le Ministre des Finances et  
du Budget ,

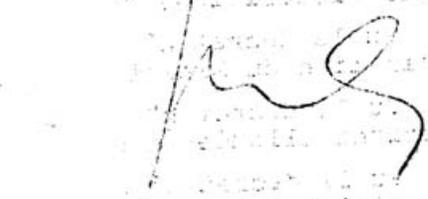


Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

